



AFRICA CULTURE INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS

Protection des Droits de l'Enfant de la Femme
et de l'Environnement

7, Rue des Savoises 1205 Genève / Suisse

www.acihumanrights.org

Tél: +41 223039301

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS: Table ronde au Club Suisse de la Presse, Genève ce 6 Juillet 2020 de 10:00 à 13:00

Titre: CRISE COMORIENNE: TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Programme de renforcement de capacité des organisations de la Société Civile aux Comores.

Un appel d'un collectif d'ONGs de la société civile (ONUSIENNE) pour la libération des prisonniers et détenus politiques et la coopération effective du pays avec des procédures spéciales.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS:

Avant tout d'abord nous tenons à féliciter le peuple Comorien à l'occasion de sa fête de l'indépendance commémorée devant le Palais des Nations Unies à Genève, tout en lui souhaitant le meilleur. Nous nous réjouissons de la réussite de ce panel en collaboration avec le Club Suisse de la Presse à Genève, la participation de la société civile, de plusieurs invités, du peuple comorien et de sa Diaspora, des journalistes, plusieurs chaînes de télévisions et de sites internet qui étaient en connection directe avec le lien mis à disposition par le Club Suisse de Presse durant cette table ronde. A l'issue du panel, plusieurs demandes et souhaits émis par différents orateurs de la Société Civile mais également des différents témoignages des participants du peuple comorien, dont la plus part sont en exil politique en Europe et même en Afrique, d'autres sont des réfugiés en France vue la situation qui sévit aux Comores ces dernières années. La Société Civile est très inquiète de la situation actuelle des Comores, et exhorte solennellement l'État des Comores d'apporter des solutions adéquates, à cet effet:

1. Nous rapelons que notre conviction profonde selon laquelle la solution pacifique des conflits est la seule façon d'assurer la paix et la sécurité aux Comores;
2. Nous considérons également que les conflits armés créent des cycles sans fin de violence, de destruction et de mortalité et qu'ils nous appauvrissent spirituellement, politiquement, sociologiquement, écologiquement et économiquement;
3. Nous considérons que les conflits aux Comores détruisent la vie familiale, jettent des communautés entières en exil et transforment les enfants en orphelins;
4. Nous rappelons que les énormes ressources économiques consacrées à l'industrie des armes pourraient être utilisées pour éliminer la pauvreté dans aux Comores;
5. Nous exhortons le Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies, toute la société civile, les institutions Internationales et gouvernementales à condamner les faits de torture, la persécution, assassinats politiques commis

par les militaires, le traitement inhumain et humiliant des prisonniers politiques, et faciliter en fin le dialogue inclusif pour une transition démocratique dans l'unité et la paix dans l'Union des Comores.

6. Plusieurs acteurs civils, politiques et les observateurs nationaux et internationaux ont constaté l'interruption du processus électoral suite aux irrégularités commises le 24 Mars 2019
7. Toutes les solutions pacifiques doivent passer par une neutralité de la gouvernance; Eviter qu'une simple manifestation devient un prétexte d'arrestation et de détention pour atteinte à la sûreté de l'État et trouble à l'ordre public.

« Si les dirigeants n'écourent pas leurs peuples, ils les entendront dans les rues, sur les places, ou, comme nous le voyons trop souvent, sur les champs de bataille. Il existe un meilleur moyen. Davantage de participation. Davantage de démocratie. Davantage de contacts et d'ouverture. En d'autres termes : un champ d'action maximum pour la société civile. »

Remarques de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, lors de l'événement de haut niveau sur le soutien de la société civile, 23 septembre 2013.



Le rapport rendu par Mr Nils Melzer, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur la torture, qu'il avait effectué durant sa visite aux Comores du 12 au 17 juin 2019 dans le but d'évaluer l'évolution de la situation et déterminer les problématiques concernant l'interdiction de la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants. En ce qui concerne cette table ronde nous croyons que la crise qu' a vécu l'Archipel Comorien n'est pas une situation d'anarchie malgré son aspect triste parfois violent, c'est plutôt une phase de gestation qui mènera inéluctablement à une vraie démocratie, on peut dire que c'est un phénomène de démocratisation qui pourra aboutir à un État de Droit .

Oui c'est vrai que dès le lendemain de son indépendance l'Union des Comores a vécu dans une situation d'instabilité politique marquée par les coups d'Etats, les assassinats, l'ascension au pouvoir à l'aide des mercenaires œuvrant pour le propre compte de l'ancien colonisateur, la tentative de sécession des deux îles, les écarts socio-économiques entre les classes populaires et la bourgeoisie détentrice du pouvoir traduits par le flux migratoire vers la Mayote et l'Occident... Bref une période durant laquelle se sont succédés des régimes qualifiés de non démocratiques . Et bien cette crise a fait souffrir le peuple comorien qui a enduré des amertumes et des violations flagrantes des droits de l'homme, traduites par des allégations de recours à la force excessive, de torture, de mauvais traitements, des peines d'emprisonnement sans motifs valables, et pour des raisons purement politiques.

Le Collectif des ONGs de la société civile pour le soutien du Peuple Comorien appelle à la libération des prisonniers politiques et la coopération effective du pays avec les procédures spéciales c'est parce que nous avons la forte conviction que ça sera une panacée efficace des maux dont souffre le peuple comorien comme nous l'avons vu et vécu dans d'autres États qui sont passés par une gestation très pénible.

En qualité d'Organisations de la société civile (onusienne) notre observation et investigations ont porté sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont revêtu un caractère systématique et massif, ayant eu lieu durant ces dernières

années de difficultés et qui ont englobé l'emprisonnement des anciens Président de la République **Ahmed Abdallah SAMBI**, **Ikililou DHOININE**, des anciens **Vices Présidents** de l'Union des Comores, **Mohamed Ali SOILIH** Alias **Mamadou**, **Nouridine BOURHANE**, **Djaffar Ahmed SAID**, le Gouverneur **Dr Abdou SALAMI**, et le Gouverneur **Hassane HAMADI**, des Parlementaires, des Journalistes, des Universitaires, des écrivains..., la liste est longue.

Ces pratiques faisant appel à la détention arbitraire, la torture, les violences corporelles, les atteintes au droit de la vie du fait notamment de l'usage disproportionné de la force et l'exil forcé.

Dans le cadre de ces attributions, l'État doit assurer plusieurs missions parmi lesquelles :

- Etablir la nature et l'ampleur des violations graves des droits de l'homme commises par le passé, examiner dans leur contexte et à la lumière des normes et valeurs des droits de l'homme ainsi que des principes de la démocratie et de l'Etat de droit, et ce par l'investigation, le recueil d'informations, la consultation d'archives officielles et la collecte auprès de toute partie, d'informations et de données utiles à la révélation de la vérité;
- Poursuivre les recherches sur les cas d'exil forcé dont le sort demeure inconnu, déployer tous les efforts pour enquêter sur les faits non encore élucidés, révéler le sort réservé aux personnes disparues et proposer les mesures adéquates pour les cas dont le décès est établi;
- Déterminer les responsabilités des organes de l'Etat ou de toute autre partie dans les violations et faits objets d'investigations;
- Indemniser pour les préjudices matériels et moraux subis par les victimes ou leurs ayants droit et ce, en poursuivant l'action de l'ancienne Instance d'arbitrage indépendante chargée de l'indemnisation;
- Elaborer un rapport en tant que document officiel énonçant les conclusions des enquêtes, investigations et analyses effectuées aux sujets des violations et de leurs contextes, et formuler des recommandations portant des propositions de mesures destinées à préserver la mémoire et garantir la non répétition des violations, remédier aux effets des violations et restaurer la confiance dans la primauté de la loi, et le respect des droits de l'homme;
- Elaborer une phase de réconciliation qui pourra permettre aux Comores une transition démocratique caractérisée par le développement d'une culture de dialogue, le renforcement de l'édification de l'Etat de droit et l'enracinement des valeurs, de la culture de citoyenneté et des droits humains.
- Une démocratie qui doit créer une dynamique traduite par des réformes législatives importantes, à commencer par les dispositions organisant les libertés publiques. Ces mutations et réformes doivent contribuer à une large prise de conscience quand à l'importance de la participation des citoyens dans la gestion des affaires publiques, le renforcement des libertés d'expression d'associations et de réunions. Grâce à ces évolutions politiques et institutionnelles également, le débat national sur les droits de l'Homme connaîtra un progrès remarquable même au niveau intellectuel. Ainsi pour les Comores, il est temps de comprendre que la transition démocratique n'est pas un choix d'une élite politique, mais plutôt un engagement envers le peuple comorien.
- Dans le même contexte, la transition démocratique aux Comores devrait passer par une réconciliation nationale qui doit être un produit purement Comorien et comprendre tous les acteurs et toutes les forces de la société (partis politiques ,intellectuels, Société Civile, victimes, institutions Etatiques...). car la réussite de cette phase conditionnera l'avenir des Comores et garantira le renforcement des acquis démocratiques et le dépassement de la violence...
- En harmonie avec ces recommandations à la réconciliation nationale nous exhortons les Comores à inscrire son action dans le cadre d'une procédure à la libération des prisonniers politiques et détenus pour des raisons politiques encore les réfugiés politiques en exil.
- Créer un Observatoire National des Droits de l'homme et permanent aux comores pour le respect de la charte des Nations Unies et notamment les droits humains fondamentaux et la gouvernance démocratique et un vrai dispositif
- international d'intervention en cas de violation de ces principes et ce en raison des réelles menaces imminentes de disparition de l'élite politique, intellectuelle et potentiels futurs universitaires du pays.



En conclusion, nous recommandons une observation internationale et permanente aux Comores pour le respect de la charte des Nations Unies et notamment les droits humains fondamentaux et la gouvernance démocratique et un vrai dispositif international d'intervention en cas de violation de ces principes et ce en raison des réelles menaces imminentes de disparition de l'élite politique, intellectuelle et potentiels futurs universitaires du pays.

Nous lançons également un appel solennel à la communauté internationale et à l'Organisation des Nations Unies en particulier d'intervenir pour la libération des prisonniers et détenus pour des raisons politiques et d'inviter la Société Civile et les acteurs politiques à un véritable dialogue inclusif destiné à mettre fin aux crises sociales, politiques, économiques afin d'assurer le bien-être et la prospérité du peuple comorien dans le cadre d'une gouvernance démocratie nationale, institutionnelle et un Etat de Droit.

Merci de votre attention.

Le Collectif des ONGs pour la libération des prisonniers et détenus politiques.

